



Note aux rédactions

## **Accréditations pour les bureaux de vote Second tour des élections présidentielles 24 avril 2022**

Si vous souhaitez couvrir un scrutin dans un bureau de vote parisien **merci de bien vouloir vous accréditer auprès du service de presse de la Ville de Paris avant le vendredi 22 avril à 17h**, en envoyant un mail à [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) en précisant :

- L'arrondissement ou le bureau de vote dans lequel vous souhaitez aller
- Le nombre de personnes présentes (noms et prénoms, cartes de presse)
- Le temps que vous souhaitez rester sur place

**Contact presse :**

Service de presse – 01 42 76 49 61- [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)